

Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux.

Violence sexuelle, inceste et famille.

Sous la direction de
Edith Goldbeter-Merinfeld

Avec la participation de
J. Barudy, T. Bastin, E. Billon, C. Crabbé, A. Eiguer, M. Elkaïm,
D. et L. Everstine, F. Glowacz, E. Goldbeter-Merinfeld, P. Igodt, A. Marteaux,
H. Maturana, R. Neuberger, G. Platteau, P. Sabourin, H. Schrod, G.H. Simonis,
J.B. van Luyn, H.H.P. Vergouwen.



Privat

Bureau Forman + Partners

Evaluation des transactions incestueuses

Pierre Sabourin*

L'inceste dont il s'agit n'est pas l'inceste onirique, ni l'inceste du mythe, ce n'est pas l'inceste fantasmatique si souvent évoqué au cours de chaque recherche sérieuse sur le comportement infantile, ce n'est pas non plus l'inceste comme mensonge, ni l'inceste délirant, c'est l'inceste-agi.

1. **LE PARENT-ACTEUR** de cet inceste occupe une place parentale d'auto-rité par rapport à un ou plusieurs enfants ; parent génétique, adoptif ou par alliance, ce parent transgresse la loi morale qui sépare alliance et filiation par la mise en acte de la propre loi de son désir sexuel.

Qu'il y ait violence ou non, il y a atteinte aux limites du corps de l'enfant, à ses capacités psychiques de compréhension, et entrave immédiate à son développement culturel élémentaire par fixation traumatique.

C'est pourquoi nous désignons ce parent-là, pris dans plusieurs circuits intergénérationnels : **parent incestueux** (père incestueux, mère incestueuse).

2. **L'ENFANT-OBJET** de cet inceste-agi, objet de la pulsion sadique de l'adulte, est le plus souvent *enfant pré-pubère* ; l'acte incestueux se trouve essentiellement *transgénérationnel*, même si, concrètement, il s'agit d'un frère aîné. En effet, les conditions contextuelles d'un tel acte, organisateur d'éclatement de la personnalité de l'enfant, sont fondées sur une intimidation (si tu parles, je te tue) ou sur une insinuation (tout le monde fait ça), véritable persuasion injonctive qui confine au chantage, à l'hypnose et au double-lien ; c'est pourquoi nous appelons cet enfant victime de l'adulte : *enfant incesté*.

3. **LES TRANSACTIONS INCESTUEUSES** sont à la fois étiologiques et symptomatiques :

- **étiologiques** quant à l'inceste lui-même retrouvé très régulièrement sur au moins trois générations...

(*) Psychiatre, Centre des Buttes-Chaumont, Paris.

• **symptomatiques** d'une quantité de troubles variés (anorexie, tentative de suicide, fugue, troubles scolaires et du développement, etc...).

Ces interactions sont *stabilisées*, concernant la mère, sur un mode implicite, et concernant celui qui est en position paternelle, disons « un père », de façon explicite.

Ces interactions, doubles-liens (décrits comme doubles-liens scindés) croisés entre père et mère, vont faire l'objet de notre évaluation avant même que l'abuseur soit incriminé, entre le dévoilement et le signalement à la justice.

4. Cette période peut être longue et la réaction fréquente de l'entourage est **LA DISQUALIFICATION DE LA PAROLE DE L'ENFANT**, ceci ayant pour effet de consolider l'événement traumatique lui-même et de le rendre pathogène (désaveu par la mère de l'événement avec rétorsion et sanctions consécutives), faisant perdre à l'enfant la croyance en ses propres perceptions et ses propres souvenirs.

L'aboutissement sera la *rétractation* de l'enfant, son silence obstiné*, ce qui consolide le tabou social lié au patriarcat : « en parler serait pire que l'acte lui-même !... » entend-on dire trop souvent comme fausse évidence véritablement pernicieuse.

5. **LES RÉACTIONS PSYCHOPATHOLOGIQUES** de l'enfant, face à cette confusion des niveaux de communication, cette confusion des langues, confusion des lois et des règles dans lesquelles il est entravé, seront :

- d'abord la honte et la culpabilité,
- le morcellement de sa personnalité,
- une prématuration psychique,
- un blocage du déroulement banal d'un complexe d'Oedipe,
- un blocage de toute fantasmatisation et de sa capacité de jeu ; en un mot, nous avons à faire à une classique fixation traumatique, mais surtout à une *identification à l'agresseur* entraînant l'apparition de conduites perverses et de provocations. Toutes ces données éparées nécessitent un accueil spécialisé pour être appréciées au mieux.

6. EXEMPLE RÉSUMÉ :

Première séance :

Caroline est une jeune femme très élégante, style mannequin de haute couture, qui semble découvrir un jour que sa fille Aline (4 ans) vit, depuis son plus jeune âge, des jeux érotiques avec son père. Depuis qu'elle sait marcher, elle allait le retrouver dans les W.C., Caroline s'en souvient mainte-

(*) « Un bœuf sur la langue », comme l'écrit avec précision Christiane Rochefort dans « La porte du fond », récents Prix Médicis.

nant, depuis qu'Aline a *un an et demi...* Le père d'Aline, navigateur au long cours, homosexuel d'après sa femme, laisse toujours les portes entr'ouvertes. Depuis quelques temps, Aline provoque tous les hommes de la famille par des postures et des recherches de leur sexe. « Cul, quèque dans la bouche, comme avec un tube de Smarties, etc... ».

Le récit très froid de cette jeune mère, derrière sa décision de séparer sa demande de divorce qui est déjà en cours, et sa requête auprès de la justice en accusant son mari, soulève la question de sa propre participation inconsciente... Hypothèse qui se vérifiera aux séances ultérieures.

Je lui fait toutefois un *certificat de crédibilité* pour le magistrat qu'elle doit rencontrer. En effet, sa description de l'état psychique de sa fille semble assez démonstrative pour qu'une enquête soit ouverte.

Deuxième séance : un mois plus tard

Cette séance est menée en co-thérapie, en présence de la mère, de la fille et d'une amie de la mère ; les grands-parents maternels prévus sont absents ; le père est hospitalisé en province pour des problèmes somatiques.

Très schématiquement, je dirai que la petite Aline met en acte sur un mode de jeu sadique stéréotypé son vécu traumatique incestueux.

Nous sommes deux thérapeutes dans la pièce (masculin et féminin) ; dès qu'elle entre, la première question qu'elle pose vise au repérage du tandem thérapeutique comme couple ou non-couple : « Est-ce que c'est ta femme ?... » Très vite, je suis choisi comme cible de coups de pieds dans les tibias... Ensuite, elle se hisse sur un fauteuil repéré comme le siège possible du père absent, puis elle grimpe sur moi très lentement, me fixant avec des mimiques à la fois séductrices et enjôleuses, et me donnant des coups de front sur le front ainsi que des baisers très inquiets. En me « montant dessus », elle place très précisément son genou et m'écrase le sexe...

... Une métacomunication immédiate sidère l'amie de la mère, mais laisse Caroline imperturbable. Jusqu'à la fin de la séance, Caroline cherchera à faire répéter à sa fille les récits habituels par un harcèlement de questions, avec un regard qui fige l'enfant ; elle pose les questions, mais sans aucun succès... Elle-même, Caroline, ne se doutait de rien, c'est *sa mère qui se doutait de quelque chose* : elle avait déjà surpris son gendre, mais n'en avait pas parlé au moment même...

Troisième séance : quinze jours plus tard

Cette séance a lieu en présence des mêmes, auxquels se sont adjoints le couple des grands-parents maternels ; la séance va confirmer l'hypothèse et vérifier les transactions incestueuses entre mère et fille.

D'abord, Aline ne nous reconnaît pas, mais va se manifester au milieu de tous les participants sur un mode maniaque très angoissant et défensif.

« Sa grand-mère confirme l'exhibition sexuelle de son gendre, le père d'Aline, « de l'autre côté d'une porte entr'ouverte, déjà le bazar en l'air... ». Mais à ce moment-là, elle n'a pu rien dire à personne, ni à sa fille ni à son mari, car dans cette famille *« les hommes ne croient jamais les femmes »*. Voici l'énoncé du mythe familial.

D'ailleurs, quand elle était jeune, *son frère aîné* avait cherché à la séduire... elle n'avait pu le dire à personne, car on ne l'aurait crue... *le même homme, d'ailleurs, aurait reproduit une tentative analogue avec Caroline*. Celle-ci confirme... mais ne nous en parlait pas : voici bien l'hypothèse de la participation de Caroline qui se vérifie.

Quant au père d'Aline, nous apprenons à ce moment-là seulement qu'il était un amateur d'enfants prostitués : des photos prises en Extrême-Orient peuvent en témoigner. La grand-mère d'Aline a d'ailleurs de plus en plus peur qu'il n'enlève sa petite-fille ou ne commette un meurtre...

Pendant ce temps, Aline s'agit, mais pas n'importe comment : c'est un jeu de toboggan sur les très longues jambes de sa mère, dans un va-et-vient incessant, les tibias maternels fonctionnant pour elle comme une rampe de lancement d'un navire, et elle grimpe à nouveau pour mieux glisser et s'étourdir d'excitation génitale. Dans ce jeu sans fin avec le corps de sa mère — ce que personne de la famille ne cherche à interrompre — Aline nous exhibe la participation maternelle, incapable d'arrêter cette érotisation manifeste.

J'essaie mon autorité sur Aline, qui ne m'écoute absolument pas et manifeste sa jubilation triomphante. Il faut la parole de la thérapeute s'adressant à Caroline : « Vous pouvez lui dire de s'arrêter et vous pouvez la calmer tendrement ». Caroline alors seulement arrête sa fille et la prend dans ses bras.

Ce qui est saisi sur le vif peut donc se résumer ainsi :

- la *passivité offusquée* du père de Caroline, le grand-père d'Aline : « Ah ! Si je le prends sur le fait... », alors qu'il n'a jamais rien dit ni rien fait ;
- l'*énoncé paradoxal de la grand-mère que toute parole de femme est vaine*, au moment où la justice va être saisie et où tout l'équilibre traditionnel est en train de vaciller ;
- l'*aveuglement apparent* de cette famille élargie (l'amie de la mère ayant un rôle important) face à cette enfant — identifiée à l'agresseur paternel — qui reproduit sur un mode de jeu maniaque l'excitation génitale avec le tibia maternel...
- les *transactions incestueuses* sont donc reconnues sur les trois générations et sont entretenues par le mythe du *silence nécessaire*. C'est seulement la précocité de l'action du père sur sa fille — « dès qu'elle a su marcher » — qui a modifié, par l'intensité des troubles qu'elle a produits, la répétition d'un phénomène relativement toléré.

Le choix de cet homme par Caroline — élève de façon dite « très stricte » —, le rapport de doubleur homosexuelle avec son amie, etc... restent des éléments à préciser comme des doubles liens à effets instigatoires.

En attendant le résultat des démarches de Caroline, notre évaluation permet de faire la suggestion suivante :

Éviter de confier à nouveau Aline à son père car nous sommes tous complices des actes qu'il commet sur elle. Il n'y a peut-être pas besoin d'un constat médical des rougeurs sexuelles remarquées à chaque retour de week-end (ce que voulait faire constater Caroline). Après la démonstration qui vient d'être faite, de telles rougeurs voudraient-elles dire quelque chose ?

Nous sommes donc au seuil d'une thérapie du lien mère-enfant par le détour actuel de ces entretiens collectifs, sans préjuger de qui adviendra d'une éventuelle déchéance paternelle ou d'une thérapie possible du père sous mandat judiciaire.

Quatrième séance

A cette séance participe aussi le nouvel ami de Caroline.

Il essaie de prévoir les difficultés financières d'un tel procès, la faiblesse des arguments, la souffrance du père d'Aline à qui tout ça va être reproché sans véritables preuves... (lui-même a été abandonné par sa femme, etc...).

Il reconnaît l'amélioration considérable depuis la première séance et mentionne les questions provocantes et très claires qui lui sont posées par Aline, telles que : « A quoi ça sert, la quéquette des hommes ?... »

Aline restera mutique et prostrée durant toute la séance. Sa mère lui fera un massage du ventre.

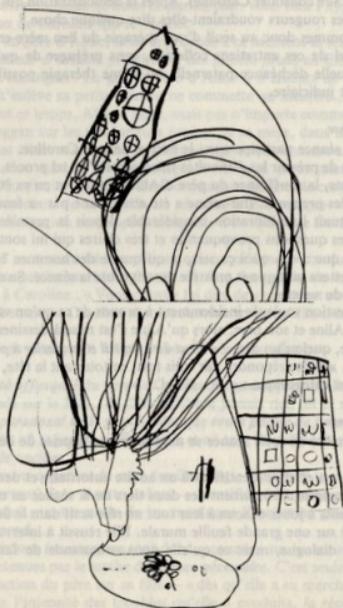
A la question soulevée incidemment à propos de ce qu'on va faire de ce secret entre Aline et son père, alors qu'Aline s'est mise à dessiner un phallus sous la neige, quelqu'un dira : « *Peut-être faut-il n'en parler à personne, de ce secret ?...* » Aline répondra par trois fois, en tournant la tête, mais tout à fait précise et catégorique : « Si - si - si... ».

Cinquième séance

L'originalité de cette séance se manifeste par la prise de décision de la fillette.

Celle-ci, en effet, s'identifiant à un adulte autoritaire et despotique, va prendre en main le déroulement des deux tiers de la séance en obligeant les adultes présents à jouer chacun à leur tour un rôle actif dans le dessin qu'elle a commencé sur une grande feuille murale. Elle réussit à interrompre toute tentative de dialogue, mais ce qu'elle nous commande de faire est riche d'intérêt.

Deux détails de ses dessins en témoignent par les photos ci-jointes : d'abord, des grandes courbes pour maîtriser l'espace puis un phallus-maison avec des ronds-fenêtres centrés d'une croix, une marguerite (son propre sexe désigné comme tel) puis une grille de trente cases assez bien tracées *qu'elle va faire remplir par chacun d'entre nous*, à tour de rôle, par le dessin de notre choix !...



Les injonctions ne laissent aucun doute sur l'importance qu'elle attribue à ce jeu extemporané, inventé pour maîtriser une émotion transférentielle sur le tandem thérapeutique. Elle n'avait su la maîtriser à la première séance que par une agression caractérisée et ambivalente de l'homme que j'étais pour elle, qu'il fallait donc immédiatement séduire, cogner et châtrer.

Ainsi, chacun y va de son symbole, qui un oméga, qui un carré, un rectangle ou un rond, dans cet étrange « squiggle » dont Aline va être l'instigatrice impérieuse.

Comment mieux nous impliquer, dans un geste à vif, dont chacun d'entre nous présent se trouve devenir le témoin singulier dans un transfert forcé ?... Comment mieux nous impliquer dans une démultiplication symbolique d'un acte de pénétration, où le dessin spatialise la temporalité traumatique vécue par Aline ?...

Aux sixième, septième et huitième séances

Nous apprendrons que la plainte suit son cours, que le père nie les faits et qu'un premier expert considère les paroles de la fille, de la mère et de la grand-mère comme des mensonges... (« Madame, faites votre examen de conscience », dit-il à la mère). Il reprend ainsi en l'amplifiant l'opinion déjà présente dans ce mythe familial :

« Toute parole de femme est fausse,
donc elle est vraie,
donc il faut se taire... ».

L'enfant de quatre ans — dans un cas comme celui-ci — peut affirmer de toutes ses forces qu'elle choisit la levée du secret... « C'est pour t'aider ? », lui demande-t-on en présence de la Brigade des mineurs ; « Non », dira-t-elle, « c'est pour me sauver ».